

# PESSAC<sup>EN</sup> DIRECT

www.pessac.fr / N°134 - Avril 2019



33/600 Comedy : théâtre d'impro  
et stand-up sur les planches du Galet

# Des permanences pour accompagner la vie associative pessacaise

Proposées en partenariat avec la Fonda Sud-Ouest, ces permanences s'adressent aux bénévoles et salariés des associations, ainsi qu'aux éventuels porteurs de projets.

**À** Pessac, ce sont près de **350 associations qui font battre le cœur de la ville**. Le service Vie associative de la Ville les aide dans leurs démarches (accompagnement dans l'organisation de leurs manifestations et évènements...) et les soutient en mettant à leur disposition des salles, du matériel (barrières, tables, chaises, etc.) et un certain nombre de services (reprographie, boîte aux lettres, guichet unique pour les subventions).

Régulièrement sollicité par des personnes désireuses de monter de nouvelles associations, par des bénévoles ou des salariés d'associations existantes, le service Vie associative a décidé de mettre en place des permanences « information/conseil » pour leur répondre. « *Le service est compétent pour répondre à un certain nombre de sollicitations quotidiennes d'ordre général, mais quand les questions se font plus techniques, et demandent un accompagnement individualisé juridique ou financier, un expert du monde associatif est disponible pour répondre au mieux à leurs préoccupations* » explique Irène Monlun, adjointe au Maire déléguée à la vie associative.

## Information et conseils d'expert

C'est Maïté Marquie, secrétaire bénévole de la Fonda Sud-Ouest, une association qui travaille sur le fait associatif, en prenant en compte les évolutions et mutations de la société (vieillesse de la population, baisse des subventions, rigueur budgétaire, etc.), qui a été choisie pour s'en charger. « *Il est difficile de gérer une association au quotidien. Il y a souvent beaucoup d'affect et d'a priori. On pense par exemple qu'une association ne peut pas faire de bénéfices ou que les Assemblées générales sont obligatoires. Or si la loi de 1901 a bien offert aux citoyens la liberté de s'organiser, ce n'est pas elle qui règlemente la vie d'une association, mais ses statuts. Il faut donc bien les construire pour être en mesure de les respecter. Mon rôle est de renseigner les porteurs de projet, les bénévoles et les salariés des associations sur cette réglementation qui leur est souvent inconnue, et de les aider à faire vivre leur structure au quotidien* » explique Maïté Marquie.

**Organisées depuis mi-février au Forum (esplanade Charles de Gaulle) le premier mercredi de chaque mois de 10h à 15h et le troisième vendredi de chaque mois de 12h à 17h (en accès libre ou sur RDV - hors vacances scolaires), ces permanences seront déplacées en septembre à la Villa Clément V, Maison de la vie associative. ■**

## ► Plus d'infos

05 57 93 65 25 / vie-associative@mairie-pessac.fr



# Cimetière labellisé : bilan à mi-parcours

Le 28 novembre 2017, le cimetière de Pessac obtenait le label « EcoJardin » valorisant la politique d'aménagement, de végétalisation, de réduction des coûts et de développement durable sur site, menée par la Ville depuis 2014. Une démarche qui porte ses fruits, aujourd'hui le lieu est plus fréquenté.

« *Le cimetière de Pessac a été le 13<sup>e</sup> cimetière à être labellisé au niveau national et le 2<sup>e</sup> en Gironde. Nous en sommes très fiers, vu tous les efforts qui ont été faits par les équipes municipales et de Bordeaux Métropole* » indique Laurent Desplat, conseiller municipal en charge des espaces verts, ruraux et forestiers. Parmi les changements opérés, beaucoup sont visibles, à commencer par le verdissement de cet espace de 4,6 hectares. Entre 2016 et 2018, **une cinquantaine d'arbres a été plantée**. Allées et parties tombales en pleine terre ont également été engazonnées, notamment afin de créer des îlots de fraîcheur. « *Au début, cela n'était pas du goût des habitués du cimetière car, zéro pesticide oblige, ces espaces restent en friche plusieurs mois. On a pris le temps de leur expliquer. Notre grande satisfaction est qu'aujourd'hui nous n'essuyons plus aucun reproche* ». Autre changement visible : la **mise en place du tri sélectif**, avec l'installation de sept points de collecte (qui passeront à dix cette année) et l'installation de panneaux explicatifs, nécessaires pour faire changer les habitudes. **Des économies d'eau non négligeables**, estimées à 20 %, ont par ailleurs pu être générées grâce au remplacement de la robinetterie des 14 points d'eau du cimetière : installation de boutons poussoirs, de mousseurs aérateurs et de chasses d'eau deux-tiers un-tiers dans les toilettes. Enfin, l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite a été améliorée.

## Une démarche d'amélioration continue

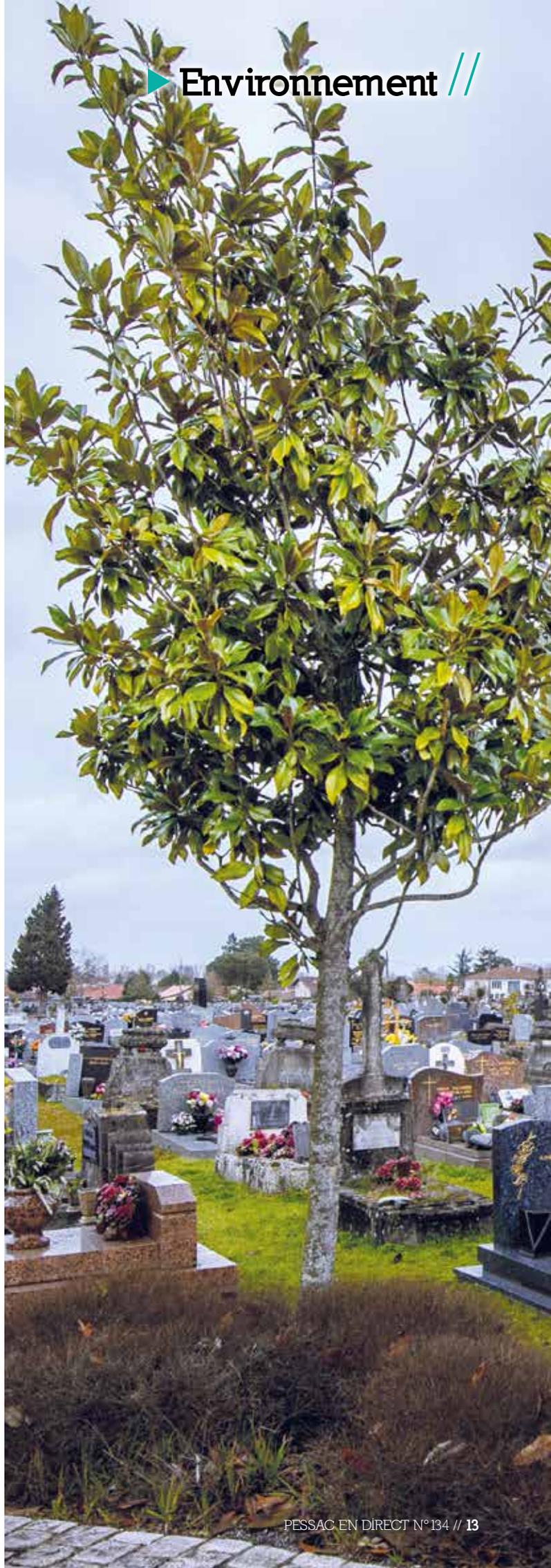
Parmi les points de satisfaction, la hausse de la fréquentation du cimetière, devenu un lieu plus agréable. Et **le retour de la faune**. « *On voit des pies, des pigeons, des colombes, des corbeaux... et même des hérissons* » explique Jérémy Montes, l'un des trois agents permanents du cimetière. « *Ces constats ne sont pour le moment que le fruit d'observations réalisées par les agents. En 2021, au renouvellement du label, nous mettrons en place des inventaires contradictoires afin d'en faire la preuve scientifique* » expliquent de concert Corinne Raymond, chargée de mission environnement et développement durable à la direction de la gestion de l'espace public de Bordeaux Métropole et Corinne Recors, chef d'unité cimetière à Bordeaux Métropole.

Pour accompagner le retour des oiseaux dans le cimetière, la Ville envisage d'y installer des nichoirs. « *Nous venons de signer une convention avec la LPO afin d'aménager en nichoirs deux espaces ou parcs publics de la Ville par an. Il y en aura donc forcément au cimetière. On va juste attendre que les arbres aient poussé* » précise Laurent Desplat. Parmi les autres projets envisagés : la création d'un espace muséal. « *Pour le moment, on collecte les croix récupérées sur les concessions déchuées de ce cimetière qui date de 1880. Nous en ferons ensuite l'inventaire ; l'idée, à terme, étant de les exposer sur un mur en pierre de taille avec des panneaux explicatifs sur les divers courants d'art funéraire* ».

La Ville aimerait aussi travailler sur les inhumations en elles-mêmes, notamment afin d'imposer des matériaux plus respectueux de l'environnement.

## Cimetière de Pessac

Il est ouvert au public tous les jours de 8h30 à 17h30. L'accueil administratif est ouvert au public du lundi au samedi sauf les jours fériés (à l'exception du 1<sup>er</sup> novembre) de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30. Les entrées sont situées avenue Jean Cordier (entrée principale), avenue Hector Domecq et rue du Pin Vert.





## Éduquer à l'environnement et au développement durable

Depuis sa création, l'association Écosite du Bourgailh a considérablement fait évoluer ses missions. C'est tout naturellement qu'elle a signé, avec sept autres acteurs du territoire, la Charte des solutions durables de Pessac.

« S'engager dans cette Charte était pour nous une évidence, car elle touche à notre cœur de métier, sans compter qu'on est impliqué territorialement à Pessac avec nos interventions sur la Forêt du Bourgailh » explique Laurent Rousserie, directeur de l'association Écosite. Créée en 2002 en lien avec la Ville de Pessac et Bordeaux Métropole afin de piloter les études d'aménagement et de réhabilitation de plusieurs hectares d'un site naturel dégradé en partie par une décharge, l'association Écosite du Bourgailh a ensuite développé des missions d'animation et de promotion du site autour de l'environnement et du développement durable. « Depuis 2013, nous avons élargi notre périmètre géographique, puisque nous intervenons sur divers sites naturels de la Gironde ». En 2017, l'association a par ailleurs modifié ses statuts afin de créer au sein de son conseil d'administration un collège de membres individuels. Au départ composé d'une trentaine de personnes, ce collège a plus que triplé en 2018 et permis le développement du bénévolat avec une vingtaine de membres actifs. L'association Écosite propose trois catégories d'animations au grand public (sur réservation) : les balades nature (visites guidées de la forêt, visites thématiques autour de l'ornithologie, des insectes nocturnes, des libellules, etc.), les ateliers de savoir-faire (apprendre à fabriquer un produit cosmétique, un produit d'entretien, des meubles en palettes, etc.), les animations bien-être nature (découverte du tai chi chuan, du qi gong, du yoga, de la méditation en plein air, etc.). En 2018, ces diverses actions ont permis de sensibiliser 36 348 personnes (hors promeneurs).

### Deux niveaux d'engagement

Le premier axe d'engagement pris par l'association vis-à-vis de la Charte des solutions durables concerne un aspect peu connu du grand public : l'entretien de la connaissance de la biodiversité via des inventaires et des protocoles de suivi d'espèces bio-indicatrices telles que les odonates (libellules). « Ces espèces sont qualifiées de bio-indicatrices car leur simple présence donne des indications sur la qualité du milieu. 29 espèces d'odonates, dont une protégée, ont ainsi été répertoriées sur le seul site de la Forêt du Bourgailh sur une soixantaine inventoriée en Gironde » explique Laurent Rousserie. L'association a également repéré un certain nombre d'espèces protégées telles que le triton marbré, la cistude d'Europe (une espèce de tortue) et divers rapaces, et travaille sur de nouveaux inventaires : orthoptères (criquets, grillons) et lichens. « On souhaiterait enfin développer des études de milieu. J'aimerais par exemple étudier les bassins situés au niveau des échangeurs de la rocade, qui servent à la collecte des eaux de ruissellement, pour savoir s'ils rendent un service écosystémique, connaître leur niveau de diversité et voir comment y favoriser le développement de la biodiversité ». Le second axe d'engagement de l'association concerne le mieux-vivre ensemble. « Une étude a montré que le simple fait de se promener dans la forêt procurait un bien-être physiologique et psychologique. Les matins nature que nous proposons tous les mardis et qui consistent à nous accompagner lors de nos balades d'inspection et d'observation vont dans ce sens ». ■

## Un poulailler à l'accueil de loisirs de Romainville

C'est le projet pédagogique mené par un groupe d'enfants d'une dizaine d'années, sous la houlette de l'animateur environnement et développement durable.

**V**ous le saviez, vous, que les poules sont capables de reconnaître leurs congénères, même en photo ? Qu'elles ne mangent pas que du grain ? Et qu'il existerait des espèces de poules mangeuses de frelons asiatiques ? La dizaine d'enfants qui s'est impliquée depuis le début du mois de février dans la construction du poulailler, elle, le sait. « *On a appris des tas de choses sur les poules, leur mode de vie et leur alimentation* » s'enthousiasment de concert les enfants. « *Pour une fois qu'on nous implique dès le début dans un projet, qu'on nous demande notre avis et même de décider ! On est tellement fiers de pouvoir construire quelque chose par nous-mêmes !* ».

*« On est tellement fiers de pouvoir construire quelque chose par nous-mêmes ! »*

### Réduire les déchets issus de la restauration

À l'initiative du projet, Patrice Herraire, animateur environnement et développement durable à Romainville, qui essaie de mener un projet de ce type par an en moyenne : création d'une mare pédagogique, d'un potager et d'un sentier d'interprétation, plantation d'arbres fruitiers, installation de composteurs et de ruches pédagogiques... L'idée du poulailler lui est venue d'un constat simple : la poubelle des déchets issus de la restauration scolaire (150 repas servis sur place en semaine, le double les mercredis et pendant les vacances scolaires) reste bien trop lourde à pousser, malgré la sensibilisation au gaspillage déjà menée et l'installation de deux composteurs. « *Le problème est qu'on ne peut y mettre que les déchets d'origine végétale. Les poules, elles, mangent à peu près de tout. J'ai donc proposé aux enfants de construire un poulailler pour y installer six poules et ainsi contribuer à la réduction des déchets. Sans compter que leurs fientes pourront servir d'engrais au potager et qu'elles pondront des œufs que les enfants pourront ramener chez eux* ». L'engouement de ces derniers ne s'est pas fait attendre et a même dépassé les espérances de l'animateur. « *Globalement, les enfants sont toujours partants pour les projets, mais là je dois dire qu'ils sont hyper motivés ! Ce qu'ils apprécient, c'est de pouvoir le mener de bout en bout, de la réalisation des plans du poulailler à la recherche du meilleur endroit pour son implantation, en passant par les calculs de surface, la réalisation d'une maquette au 1/10<sup>e</sup> et diverses recherches sur Internet* ».

### Un projet rondement mené

Débuté en février, le projet est déjà bien avancé. « *On espère qu'il aboutira avant l'été* ». Pour sa réalisation, très peu de frais ont été engagés, l'idée étant de récupérer un maximum de matériaux. « *Lorsque les bâtiments du centre ont été restaurés, nous en avons récupéré les volets, qui nous serviront pour bâtir les pendoirs et mangeoires. D'anciens filets de football récupérés par le service des Sports seront tendus en guise de toit afin d'éviter l'attaque de prédateurs. Il nous faudra juste acheter le grillage... et les poules bien sûr !* ». Les enfants ont déjà demandé à pouvoir les choisir eux-mêmes. Une demande à laquelle il devrait être possible d'accéder, vu que les poules seront achetées à la ferme voisine, directement accessible à pied depuis le centre, en passant par le Bois des sources du Peugue. ■

